

**COMPTE-RENDU
de la réunion du
Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal s'est réuni au Grand Salon de l'Hôtel de Ville de FRAIZE le
Vendredi 5 mars 2010.

Il a approuvé les délibérations suivantes :

- **APPROUVE** : les *comptes administratifs* identiques aux comptes de gestion laissant apparaître un résultat à la clôture de l'exercice 2009 comme suit :
Budget eau : solde positif de 60 835,40 €
Budget bois : solde négatif de 6 706,72 €
Budget transport : solde positif de 8 539,10 €
- **VOTE** comme suit les *budgets primitifs* :
Budget eau : Fonctionnement : 583 561,00 €
 Investissement : 314 767,49 €
Budget bois : Fonctionnement : 150 010,00 €
 Investissement : 49 784,81 €
Budget transport : Fonctionnement : 15 820,80 €
 Investissement : 15 977,30 €
- **DONNE** un avis favorable à la *modification des statuts de la CCHM* pour la prise en compte de l'option : facturation de l'eau potable pour le compte de la commune
- **AUTORISE** la *signature du marché avec la SCREG* pour la création de voirie – accès au collège / aire de retournement des bus
avec l'entreprise SODEL – lot n° 14 (électricité) pour
la construction de la Maison de Santé

.../...

- **ACCEPTE** *la reprise de voirie* aux Faulx soit 5 290 m² qui lui transfère la CCHM
la proposition de prestations fournies par G2C pour la modification de
certaines zones du P.L.U
le renouvellement du bail de la chasse à compter du 1^{er} avril 2010
- **SOLLICITE** *l'aide financière du Département* pour des travaux de renforcement de voirie
de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement pour
la réhabilitation d'un logement
- **ADOPTE** *le règlement de la collecte et l'élimination des déchets ménages et assimilés*

Fait à FRAIZE, le 10 mars 2010